



AEDBF
FRANCE

L'**AEDBF France** vous prie de bien vouloir assister au Webinaire
qu'elle organise **le mardi 14 mai 2024 de 9 h 00 à 10 h 30**
par visioconférence (Microsoft Teams)

« L'ENCADREMENT DES INFLUENCEURS DANS LE DOMAINE FINANCIER »

L'adoption de la loi 2023-451 du 9 juin 2023 visant à encadrer l'influence commerciale et à lutter contre les dérives des influenceurs sur les réseaux sociaux a posé un premier cadre aux pratiques des influenceurs, et en particulier à ceux intervenant dans le secteur financier et sur les réseaux sociaux. Ce cadre a-t-il répondu aux attentes ? Est-il à la mesure des nouvelles formes de promotion des produits financiers qui se développent sur les réseaux sociaux ? Cette nouvelle législation, si elle apparaît nécessaire, se heurte à des critiques de la part de la Commission européenne, qui met en cause sa conformité au droit de l'Union européenne. Dans ce contexte, l'Association Européenne pour le Droit Bancaire et Financier vous propose de revenir sur la genèse et les principaux apports de la loi, ce qu'elle a amélioré et ses limites, afin de proposer un premier bilan d'étape.

Intervenants :

Me Stéphane Alamowitch : Avocat, Franklin, Maître de conférences à l'IEP de Paris ;

Mme Marija Dimitrijevic, Direction des Affaires juridiques, Autorité des Marchés Financiers ;

Mme Pauline Paillet, Professeure de droit privé, Université Paris Cité.

« « L'ENCADREMENT DES INFLUENCEURS DANS LE DOMAINE FINANCIER » »

Modalités d'inscription – mardi 14 mai 2024 de 9 h 00 à 10 h 30 par visioconférence (Microsoft Teams)

Toute inscription et tout paiement doivent être effectués sur le site internet de l'AEDBF France à l'adresse suivante :

www.aedbf-france.fr

Onglet « Evènements »

La participation aux frais par personne est de :

- (i) 20,00 euros pour les adhérents de l'AEDBF France à jour de leur cotisation pour l'année 2024, ou pour les adhérents d'une AEDBF nationale ou de l'AEDBF Europe,
- (ii) 35,00 euros pour les autres.

L'inscription est gratuite pour les Universitaires et les étudiants en droit (doctorants, élèves-avocats et élèves de l'ENM inclus).

En outre, l'adhésion des personnes morales à l'AEDBF France pour l'année 2024 donne droit à des entrées gratuites par an aux manifestations de l'AEDBF France pour les personnes qu'elles désignent selon l'offre d'adhésion souscrite. Ces personnes peuvent être indifféremment des collaborateurs ou des tiers invités.

Plus d'informations sur les avantages auxquels donnent droit les adhésions à [cette adresse](#)

Les moyens de paiement suivants sont acceptés :

CARTE BANCAIRE

VIREMENT BANCAIRE

Les inscriptions ne sont définitives qu'une fois le paiement reçu.

La date limite d'inscription est le **13 mai 2024 à 12h** (inclus)

Le lien de la visioconférence vous sera communiqué par courrier électronique le 13 mai 2024 à 18 heures.

Ce Webinaire est limité à 100 participants.

Plus d'informations sont disponibles sur le site internet de l'AEDBF France.

Pour toute question, vous pouvez nous envoyer un courriel à l'adresse suivante : aedbf.france@gmail.com